



FONCTIONNEMENT DE L'UPF

LES ORGANES D'ÉTUDES

COMMISSIONS PERMANENTES

LA COMMISSION DES PORTS DÉLÉGUÉS OU CONCÉDÉS étudie les questions spécifiques à ces établissements, en particulier les relations délégrant-déléataire ou concédant-concessionnaire, les relations des établissements déléataires ou concessionnaires avec leurs clients et avec les collectivités locales.

LA COMMISSION DES PORTS D'OUTRE-MER traite des questions intéressant plus spécifiquement ces ports : politique de l'Etat Outre-Mer, politique européenne vis-à-vis des zones ultramarines.

LA COMMISSION DES PORTS DE PÊCHE traite des questions concernant les ports de pêche : relations avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, avec FranceAgriMer, questions européennes en matière de pêche.

LA COMMISSION SOCIALE étudie les questions communes concernant la gestion des personnels et permet les échanges de vue entre les Membres de l'Association sur ces thèmes. Elle analyse les points qui lui sont soumis par le Conseil d'Administration. Cette Commission est composée des directeurs d'établissement et des chefs de service chargés des relations humaines et du personnel dans les établissements soumis à la convention collective. Lorsqu'elle est réunie en tant que délégation patronale pour une négociation sociale, elle est présidée et conduite par un Président de Directoire d'un Grand Port Maritime métropolitain, assisté, le cas échéant par un autre Directeur. Ceux-ci sont désignés par le Conseil d'Administration. Cette présidence peut varier en fonction des sujets traités.

LA COMMISSION RETRAITE & LA COMMISSION PREVOYANCE

LA COMMISSION DES GRANDS PORTS MARITIMES MÉTROPOLITAINS débat des questions propres aux GPM métropolitains.

LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES examine les questions européennes justifiant une prise de position de l'Union des Ports de France.



LES ORGANES DE DÉCISIONS

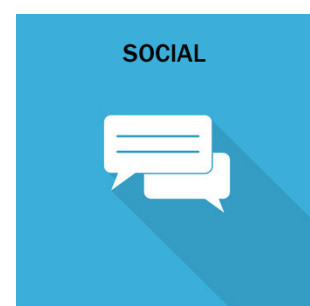
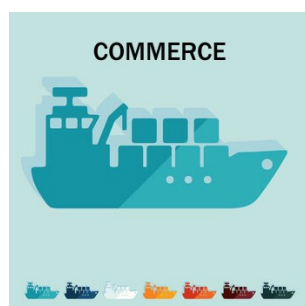
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Définit les orientations de l'Union et élabore des prises de position. Il se réunit tous les mois.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Arrête les orientations stratégiques et les prises de position.

Le travail de ces instances est préparé au sein de commissions et clubs métiers.





©Guadeloupe port caraibes

FONCTIONNEMENT DE L'UPF

LES ORGANES D'ÉTUDES

CLUBS MÉTIERS (GROUPE DE TRAVAIL)

Le Conseil d'Administration peut constituer sur tout sujet des Clubs métiers, éventuellement communs avec d'autres associations. Ces Clubs métiers permettent notamment l'échange de bonnes pratiques entre les Membres de l'Association.

CARREFOURS

CARREFOUR DES PRÉSIDENTS ET DES VICE-PRÉSIDENTS DE CONSEIL DE SURVEILLANCE DES GRANDS PORTS MARITIMES

Participe notamment à la réflexion stratégique et à la défense des intérêts de l'Association. Ses Membres peuvent être mobilisés par le Président de l'Association et le Conseil d'Administration pour défendre les positions de l'Association.

CARREFOUR DES AUTORITÉS PORTUAIRES DÉCENTRALISÉES ET DES ÉLUS PORTUAIRES

Contribue librement à la réflexion prospective et stratégique de l'Association. Il regroupe les élus Membres de l'Association, les représentants des autorités portuaires décentralisées et les anciens élus ayant œuvré à la politique portuaire nationale. Ses Membres peuvent être mobilisés par le Président de l'Association et le Conseil d'Administration pour défendre les positions de l'Association.

CARREFOUR DES PROFESSIONNELS PORTUAIRES

Contribue à une information permanente de ses membres sur les évolutions en cours dans le domaine portuaire et plus généralement l'économie des transports et le commerce maritime.

Ses membres confrontent leurs opinions et intérêts dans les différents domaines communs aux ports, aux activités maritimes et à l'ensemble de la filière portuaire : infrastructures et équipements, communications avec l'hinterland, logistique, manutention, transport maritime.

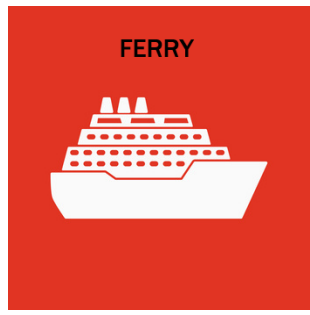
LES CONFÉRENCES UPF

Chaque année les principaux responsables professionnels sont reçu à l'UPF pour présenter leur stratégie, exprimer leurs attentes à l'égard des ports et en débattre avec les adhérents. **RETROUVER LE CALENDRIER SUR WWW.PORT.FR - ESPACE MEMBRES**



L'ÉQUIPE UPF

PRÉSIDENT	Hervé MARTEL
PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ	Jacques TRORIAL
PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ	François SOULET DE BRUGIERE
VICE-PRÉSIDENT	George STRULLU
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL	Bernard MAZUEL
SECRÉTARIAT	Magali MASSUYEAU
QUESTIONS JURIDIQUES & SOCIALES	Emilie PREAT
AFFAIRES ÉCONOMIQUES & EUROPÉENNES	Mathilde POLLET
COMMUNICATION & INFORMATION	Christina PERON-DELRIEU



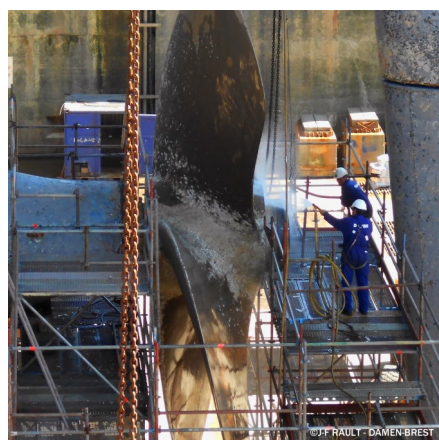
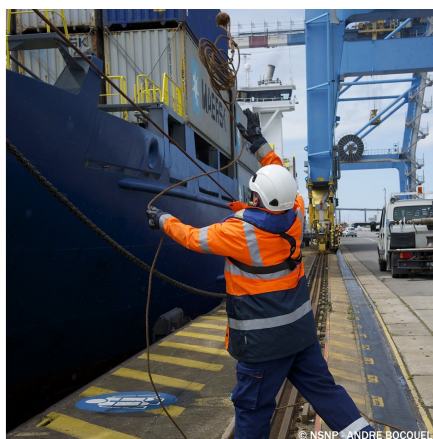
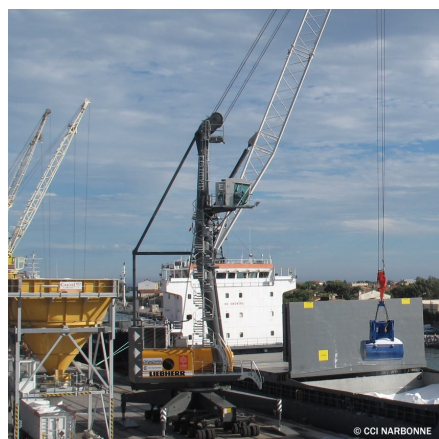
LES PORTS DE COMMERCE ET DE PÊCHE

LE SYSTÈME PORTUAIRE FRANÇAIS

Les ports de commerce les plus importants en métropole et dans les départements d'Outre-Mer sont pour la plupart sous la responsabilité de **L'ETAT** : ils ont le statut de « **GRAND PORT MARITIME** » .

Tous les autres ports relèvent, depuis le **1ER JANVIER 2007** en application des **LOIS DE DÉCENTRALISATION DE 1983 ET 2004** des collectivités locales ou territoriales, principalement des régions mais aussi des départements ou de syndicats mixtes pour les ports de commerce ; des départements pour les ports de pêche et des communes pour les ports de plaisance : leur gestion est en règle générale concédée aux **CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**.

La loi de décentralisation de 2004 et la loi du 4 juillet 2008 portant réforme portuaire ont modifié de manière importante l'organisation des ports maritimes français.



RÉFORME PORTUAIRE

DATES CLÉS

1992

Mensualisation des docks.

2004-2007

Transfert de 13 Ports d'intérêt national aux autorités portuaires décentralisées.

2008-2011

Transformation des 7 Ports autonomes en Grands Ports Maritimes et transfert des outillages et des personnels aux opérateurs de terminaux.

2012-2013

Application de la réforme aux 4 ports des DOM.



ACCEDER
au monde
par les
Ports Français

©Cornouaille port de pêche

LES PORTS DE COMMERCE ET DE PÊCHE

LES GRANDS PORTS MARITIMES (GPM)

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ÉTAT – FONCTION D'AUTORITÉ PORTUAIRE :

- Régulation et police du trafic maritime dans les zones portuaires et leurs accès, par le biais des capitaineries
- Aménagement et entretien des infrastructures portuaires (chenaux, digues, écluses, quais, accès routiers et ferroviaires...)
- Gestion et valorisation du domaine portuaire
- Promotion générale du port
- Développement de l'offre de service portuaire et des dessertes terrestres ferroviaires et fluviales ...

LES PORTS CONCÉDÉS OU DÉLÉGUÉS

LE RÔLE D'AUTORITÉ PORTUAIRE – LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE COMPÉTENTE OU SYNDICAT MIXTE :

- Les pouvoirs de police des capitaineries restent de la responsabilité de l'Etat dans les plus importants d'entre eux.
- L'exploitation du port est confiée (en général) aux CCI par le biais de contrats de concession ou de délégation de service public.



© Jean Louis BURNOD / HAPPYDAY- GPM



©AGNES JANIN-HAROPA-PORT DE PARIS



© CCI VAR-TOULON



©JBB-GPM DE LA MARTINIQUE



© PORT DE CAEN-OUISTREHAM

GRANDS PORTS MARITIMES

7 en métropole :

DUNKERQUE, LE HAVRE, ROUEN, NANTES
SAINT-NAZAIRE, LA ROCHELLE, BORDEAUX,
MARSEILLE.

4 dans les DOM :

GUADELOUPE, MARTINIQUE, RÉUNION,
GUYANE.

PORTS AUTONOMES

2 en métropole :

PARIS, STRASBOURG

2 en outre-mer :

PAPEETE, NOUMÉA

PORTS CONCÉDÉS/DÉLÉGUÉS

50 PORTS environ en France
métropolitaine et dans les DOM-COM.



LES ATOUPS DES PORTS FRANÇAIS

UN SYSTÈME DE GRANDS PORTS MARITIMES CENTRAL EN EUROPE et une excellente connexion aux grandes voies routières, autoroutières et ferroviaires ainsi qu'aux principales voies navigables (Seine, Rhône).

UN RÉSEAU DE PORTS DÉCENTRALISÉS qui sont autant d'atouts au service du développement économique régional et complémentaires du réseau des grands ports maritimes.

DES FAÇADES MARITIMES COMPLÉMENTAIRES et une position idéale pour desservir rapidement le grand ouest européen.

UNE POSITION GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE pour accueillir la production et la distribution de marchandises importées ou exportées par l'Europe :

SUR LA FAÇADE MANCHE-MER DU NORD, Le Havre ouvre la porte de « l'axe Seine » avec Rouen et Paris, grâce au GIE HAROPA Ports de Paris Seine-Normandie et fait partie avec Calais et Dunkerque des premiers grands ports Nord-européens rencontrés à l'import.

SUR LA FAÇADE ATLANTIQUE,

les Grands Ports Maritimes de Nantes - Saint-Nazaire, La Rochelle et Bordeaux constituent des portes d'entrée pour les grands flux internationaux. Ils sont désormais organisés en une coopération interportuaire Atlantique.

Brest tient également ce rôle de port généraliste tout en étant le 1er site français de réparation navale civile.



SUR LA MER MÉDITERRANÉE,

Marseille-Fos, premier port de France et de Méditerranée, est situé à un important carrefour commercial et joue avec MedlinkPorts le rôle de « gateway » méditerranéenne.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- Une **ACCESSIBILITÉ** nautique exceptionnelle leur permettant de recevoir les plus grands navires, comme les porte-conteneurs de **20 000 EVP**, les grands pétroliers de **400 000 tonnes** ou encore les grands méthaniers de **270 000 m3 (QMax)** ainsi que les paquebots de croisière en tête de ligne les plus imposants,
- Des **INFRASTRUCTURES** de qualité, tant au niveau des postes à quai que des terminaux,
- Des **ÉQUIPEMENTS** modernes et performants,
- Des **SURFACES AMÉNAGÉES** réservées à l'accueil d'activités logistiques de stockage et de distribution,
- Une **INTERCONNEXION** des lignes maritimes régulières et des services de cabotage côtier ou de desserte fluviale,
- Des **SERVICES DE TRANSPORTS** terrestres routiers ou massifiés (chemin de fer, voies navigables) performants,
- Des **COMMUNAUTÉS PORTUAIRES** dynamiques avec des entreprises performantes, qu'il s'agisse de service au navire (pilotage, remorquage et lamanage) ou de service à la marchandise,
- Des **PLATES-FORMES INFORMATIQUES** d'échanges très avancées au sein des communautés portuaires, rendant efficaces les services logistiques à haute-valeur ajoutée, dont des guichets uniques électronique pour chaque place portuaire.



© CCI Nice Cote d'Azur

GRANDS PROJETS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

EXTENSIONS DE CAPACITÉ

Port 2000 et parcs logistiques, modernisation du terminal croisières et accueil de la filière de l'éolien offshore au Havre; nouveaux terminaux à conteneurs à Fos 2XL et mise à l'étude d'un terminal méthanier; débat public pour le creusement de nouvelles darses et travaux d'extension du terminal conteneurs à Dunkerque ; approfondissement du chenal d'accès à Rouen; aménagement de la zone logistique de Cheviré, à Nantes ; augmentation des capacités du poste à liquides et sablier de Montoir de Bretagne ; extension du terminal à marchandises diverses et à conteneurs de Montoir de Bretagne ; pour les énergies marines renouvelables, aménagement de nouvelles zones industrielles sur le site du Carnet, à Frossay, et d'un hub logistique à Saint-Nazaire; aménagement d'une plateforme de 35 ha au port de La Rochelle (La Repentie); projet d'extension de Port La Nouvelle; projet à Brest de stabilisation-extension du polder pour l'industrie des énergies marines renouvelables couplé à l'approfondissement des chenaux d'accès au port de commerce; extension du port de Cherbourg pour les activités EMR, 100 M€; développement de hub de transbordement à la Guadeloupe, la Réunion et la Martinique;...

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX TERMINAUX

Terminal méthanier de Dunkerque et sa station d'avitaillement GNL; construction du nouveau terminal de Grattequina à Bordeaux pour les trafics de granulats et d'éoliennes, construction des terminaux de l'Anse Saint Marc et de Chef de Baie au port de La Rochelle; : mise en service d'un nouveau poste et de parcs rouliers à Montoir de Bretagne; nouveau terminal à passagers permettant à Sète permettant de traiter simultanément 4 ferries (livraison des travaux maritime mai 2015), livraison été 2016 d'un nouveau linéaire de quai de 470m pour un TE admissible de 14m.



AMÉLIORATION DE LA LIAISON TERRESTRE EN TRANSPORTS MASSIFIÉS

Amélioration de l'accès fluvial à Port 2000, modernisation des écluses de Tancarville et de l'écluse François 1er et modernisation de la ligne Serqueux-Gisors au Havre, le terminal de transport combiné à Marseille, le développement de l'opérateur ferroviaire portuaire de La Rochelle, OFP Atlantique, OFP Sud-Ouest, la coopération entre ports maritimes et ports intérieurs; l'expérimentation THC à Dunkerque sur le fluvial; extension de la capacité du faisceau ferroviaire du Priory, à Montoir de Bretagne ; étude d'un chantier de transport combiné en gare ferroviaire de Montoir de Bretagne ; mise au point d'un service et de plates-formes fluviales sur l'estuaire de la Loire .

DÉVELOPPEMENT DU CABOTAGE MARITIME ET DES AUTOROUTES DE LA MER

Développement des lignes Baltique, péninsule ibérique et Maroc à Dunkerque; augmentation de la fréquence et labellisation « autoroute de la mer » de la ligne roulière entre Vigo (Espagne) et Montoir de Bretagne.

ELABORATION D'UN GUICHET UNIQUE PORTUAIRE ÉLECTRONIQUE

www.port.fr



ACTIONS DES PORTS EN FAVEUR LA CROISSANCE BLEUE

- MOBILISATION DE LA FILIÈRE DES ÉNERGIES MARINES,
- PLANIFICATION MARITIME EN MANCHE MER DU NORD ET LA PARTICIPATION AUX INSTANCES DE GOUVERNANCE DES AIRES MARINES PROTÉGÉES,
- RÉDUCTION DES POLLUTIONS EN MER ET DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, L'APPROVISIONNEMENT DES NAVIRES EN GNL ET LE BRANCHEMENT ELECTRIQUE DES NAVIRES A QUAI,
- SUIVI DES ZONES D'IMMERSION DE SÉDIMENTS DRAGUÉS ET DE LA QUALITÉ DES EAUX ESTUARINIENNES, L'ADAPTATION DU LITTORAL AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, ET DES ENGAGEMENTS EN TERMES DE BRUIT ET DE QUALITÉ DE L'AIR,
- Mise en place de programme de valorisation sur les plateformes industrielles de L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE et de L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE,
- Diminution des gaz à effet de serre par le DÉVELOPPEMENT DU REPORT MODAL DANS LES PORTS ET SUR LEUR HINTERLAND,
- STRATÉGIE DE GESTION D'ENSEMBLE AU SEIN DES TERRITOIRES PORTUAIRES, EN COHÉRENCE AVEC LES STRATÉGIES TERRITORIALES DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ.

Retrouver la présentation sur le site www.port.fr

« LES PORTS FRANÇAIS MOBILISÉS POUR LA COP21 »



PORTS
de France

Représenter. Animer. Défendre

ACCEDER
au monde
par les
Ports Français

©G.Martin-CCICO-Port de Calais

TRAFIC DES PORTS MÉTROPOLITAINS ET D'OUTRE-MER

TRAFIC MARCHANDISES 2015

331.5 MT pour les ports métropolitains dont **262.9 MT** engendrés par les 7 GPM.
Progression du trafic des conteneurs au rythme de 1.01% pour atteindre **4.5 M d'EVP**, signe des effets positifs de la réforme des grands ports maritimes, notamment au Havre et à Marseille.
Plus de **12.1 MT POUR LES 4 GPM D'OUTRE-MER.**

+0.67%

Augmentation du trafic global de marchandises entre 2014 et 2015 (Métropole + Outre-mer).

343.5 MILLIONS DE TONNES

TRAFIC PASSAGERS 2015

26.8 millions de passagers en métropole, dont 16.4 millions sur la façade Mer du Nord Manche Atlantique et 10.4 millions en Méditerranée.
1.9 millions dans les DOM.

+19.83%

Augmentation du trafic passagers entre 2014 et 2015 dans les GPM d'Outre-mer.

28.7 MILLIONS DE PASSAGERS

TRAFIC PÊCHE 2015

35 criées françaises

TONNAGE TOTAL PLACE PORTUAIRE: **242 KT** dont **212 KT** vendues sous hall à marée
VALEUR TOTALE PLACE PORTUAIRE: **754 386 Keuros** dont **684 009 Keuros** vendus sous hall à marée

EN MÉTROPOLE

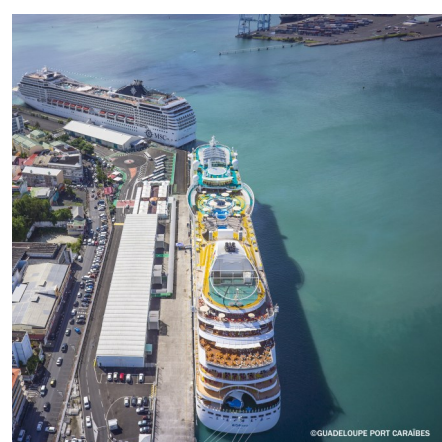
331.5 MT - Le trafic global des ports métropolitains augmente de **0.58 %** en 2015 par rapport à celui de l'année précédente (329.6MT).

26.7 MILLIONS DE PASSAGERS

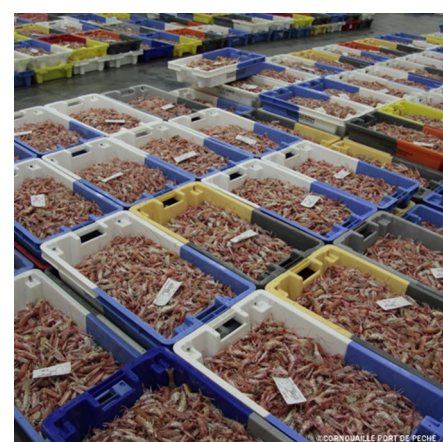
3.11 EUROS PRIX MOYEN



©GPM DE LA GUYANE



©GUADELOUPE PORT CARAIBES



©COORDONNÉE PORT DE PÊCHE



Représenter, Animer, Défendre

ACCEDER
au monde
par les
Ports Français

©GPM de La Reunion

POIDS ÉCONOMIQUE DES PORTS

CHIFFRES CLÉS

- **5^e**
- **11 millions**
- **300 000 + de**
- **830 millions d'€**
- **188 Km**
- **5^e**

La France est la 5^e puissance portuaire européenne.

L'espace maritime de la France est le 2^e au monde derrière celui des États-Unis, avec 11 millions de km².

L'ensemble de l'activité maritime (flotte, ports, pêche, industrie navale, État, recherche, etc.), en dehors du tourisme littoral, génère plus de 300 000 emplois directs dans les bassins locaux.

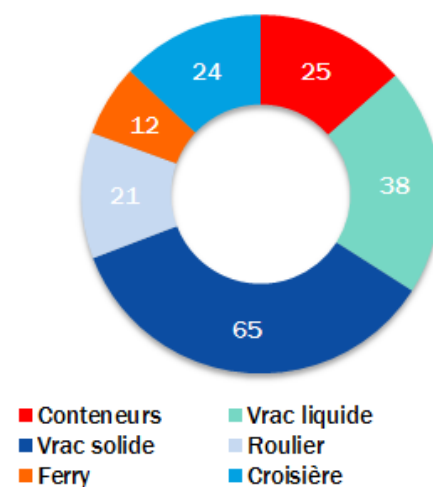
Le chiffre d'affaire des ports de commerce en 2014.

L'ensemble des ports de commerce représente 188Km de quais.

Haropa, groupement des ports du Havre, de Rouen et de Paris, est le 5^e ensemble portuaire européen.

185

TERMINAUX



CERTIFICATIONS

Que ce soit en matière de sûreté, d'environnement ou de qualité, les ports français garantissent à leurs usagers et clients les meilleurs standards au niveau international.

QUALITÉ	SÉCURITÉ	ENVIRONNEMENT
	ISO 28000	ECOPORT/PERS
ISO 9001	OHSAS 18001	ISO 14001
	CODE ISPS	ISO 26000
	MASE	PORTS PROPRES CWA 16387

33160 ha

DOMAINE

